



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 30 NOVEMBRE 2024

CHAMARANDES CHOIGNES – LYCÉE AGRICOLE EDGAR PISANI – 09H30

PROCES-VERBAL

Accueil des délégués des clubs et pointage des pouvoirs (à partir de 18h00)

Représentativité statutaire :

Nombre de voix clubs	305
Nombre de voix comité directeur	18
Total	323
Majorité 1/3	109
Après émargement :	
Nombre de voix comité directeur	16
Nombre de voix clubs présents	305
Nombre de voix recueillies	321
QUORUM ATTEINT - 99% de participation	

1) Ouverture de l'Assemblée Générale

- Allocution de bienvenue du Président.
- Hommage :
Une minute de silence a été respectée en mémoire des membres de la famille du Football disparus depuis la dernière assemblée.
- Accueil des personnalités.
- Annonce du quorum.

2) Approbation du PV de l'AG d'été du 14/06/2024

VOTE ELECTRONIQUE		
OUI	NON	Abstention
100%	-	-

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 juin 2024 (publié le 18 juin 2024) est approuvé par l'assemblée.



3) Allocution du Président du District

« Cette AG se veut financière, elle a obligation de voter les comptes de la saison 2023-2024. Vous le constaterez dans l'exposé de Louis, nos comptes sont sains et permettent des investissements déjà engagés pour une meilleure proximité avec vous et accompagnement de votre quotidien.

Déjà, la saison 2024-2025 est bien entamée.

La nouvelle équipe élue en juin apporte une belle fusion entre l'expérience, l'innovation des nouvelles générations et la féminité. Cet élan nouveau est bénéfique à notre district rural qui reste l'un des plus actifs de la Ligue Grand-Est mais aussi de la FFF, dixit le Président Diallo.

Nos 20 commissions renouvelées se sont mises au travail. Bravo aux 120 bénévoles qui s'y engagent, que ce soit à la commission de l'arbitrage, des délégués, de discipline, du statut de l'arbitrage, des compétitions, des terrains, de l'appel, de la technique, du bénévolat, de la mixité, de la communication et de la formation. Bravo également à nos services civiques, 30 cette saison, qui déploient notre politique dans les clubs !

Le programme fédéral sportif et éducatif est accompli avec des résultats déjà cités. Ayons la fierté de les montrer à nouveau. Fierté de la croissance de nos licenciés, 300 de plus que l'an dernier à ce jour

Fierté de notre extension partenariale, gage de maintien d'équilibre financier et surtout fierté de les voir soutenir nos actions sociétales.

Fierté de notre côté éducatif, sociétal et préventif qui nous met en lien avec le Conseil Départemental, la Préfecture et le Parquet.

Cette réussite, c'est ensemble, avec vous présidents, dirigeants, bénévoles investis, que nous avons construit un district dynamique, solide et envié. Il donne joie et empathie à tous et gagne en attractivité auprès des jeunes.

Solide, oui, mais fragile aussi !

Fragilité, de notre contexte de ruralité avec diminution de la population.

Fragilité, de notre société actuelle avec sa violence.

Fragilité de nos jeunes souvent abandonnés ou sans soutien ni cadre, ils se tournent naturellement vers le virtuel, malheureusement sans fondation d'apprentissage.

Fragilité d'infrastructures d'accueil, de pratique et de club house. Gouverner, c'est prévoir, mais c'est aussi savoir écouter les besoins essentiels à la vie d'un club, voire survie dans certaines communes.

Ces difficultés actuelles doivent faire prendre conscience à nos pouvoirs publics de l'état alarmant des infrastructures haut-marnaises, qui vous entraîne, vous club, à limiter votre capacité d'accueil.

Un simple rappel : en France, 1 tiers des jeunes de moins de 18 ans est passé par une école de football ! 1 tiers, rendez-vous compte !

Il n'est plus à prouver que le sport et en l'occurrence le football ici est un véritable lieu d'éducation et de transmission. Un travail commun avec les collectivités est indispensable pour une bonne vitalité. Ce travail avance mais il reste toujours difficile d'obtenir une écoute dans certains cas.

Notre programme pour lequel vous nous avez élu en juin dernier se déploie progressivement.

Outre les réunions de secteurs, incontournables, nous avons débuté une opération nommée « TOUR DES CLUBS » sur la durée du mandat. Tous les clubs seront visités afin d'apporter la meilleure



proximité et surtout échanger sur tous les domaines, en totale transparence et mettre au jour vos besoins.

Dans ce contexte, il vous sera aussi présenté tout à l'heure un projet innovant lié à l'intelligence artificielle. Nous serons le 2ème district en France à offrir ce service aux clubs.

Autre projet indispensable pour notre district, et qui a conditionné le choix électoral précis à la Ligue : la nécessité d'avoir un conseiller technique régional à plein temps sur notre département, ainsi que le partage d'un conseiller technique en arbitrage dans le cadre de l'aide fédérale promise par l'éventuel futur président Philippe Diallo, qui a d'ailleurs une pensée pour vous ce matin.

Je vous rappelle que les élections de la FFF (comité exécutif) se déroulent les 10 et 11 décembre prochains, avec 2 listes : celle de Philippe Diallo et celle de Pierre Samsonoff. Pour la 1ère fois, tous les clubs sont électeurs et la parité est de mise (vote 1/3 par les pros, 1/3 par les ligues et districts et 1/3 par les clubs). La récente orientation fédérale du président Diallo semble la plus appropriée à notre territoire et à votre développement. Il a déjà obtenu grâce au contrat Nike, pour la prochaine mandature, une augmentation significative des aides foot amateur, passant de 100 millions à 150 millions avec une prise en compte des particularités locales de chaque territoire...

C'est dans ce sens que nous avons choisi de le soutenir, comme nous l'avons fait avec Yann Leroy, nouveau président de la LGEF élu sur un programme de proximité.

Merci à nos délégués représentant les clubs de District et aux clubs de Ligue votant, d'avoir entendu nos explications sur l'une ou l'autre des orientations.

Félicitations à tous pour cet engagement collectif, avec une pensée particulière pour les beaux parcours en Coupe Nationales :

- Chamouilley, dernier club de District qualifié en Coupe de France
- Eurville qui a eu l'honneur de recevoir l'AS Nancy Lorraine
- Chaumont FC, qui a réalisé plus long parcours et n'est pas passé loin d'une qualification face au Goal FC
- Les féminines de Marnaval, avec le plus long parcours en Coupe de France féminine
- Le Groupement Sud Haut-Marnais, qualifié pour le 1er tour fédéral de la Coupe Gambardella, on est tous derrière eux !

On peut les applaudir sans oublier tous les autres. »

4) Rapport financier du Trésorier et rapport du Commissaire aux comptes

Le trésorier, Louis FLAMERION, après avoir précisé que l'exercice ait été caractérisé par :

- Un contexte économique difficile (inflation forte sur la 2nd semestre 2023 et en début d'année 2024),
- Des économies réalisées dans de nombreux secteurs,
- Une activité très forte au sein de notre district avec des événements importants (jeux du foot par exemple) mais aussi sur des rassemblements des dirigeants de clubs tels que l'AG à Colombey en présence du Président de la FFF,
- Un nombre de licenciés en augmentation (2ème record en 30 ans),

- Des investissements forts sur le plan humain avec notamment maintien des 2 apprentis et des évolutions conventionnelles,
- De moins en moins de frais pris en charge par la FFF et la Ligue,
- Un niveau de subvention haut, qui risque de diminuer dans les années à venir,

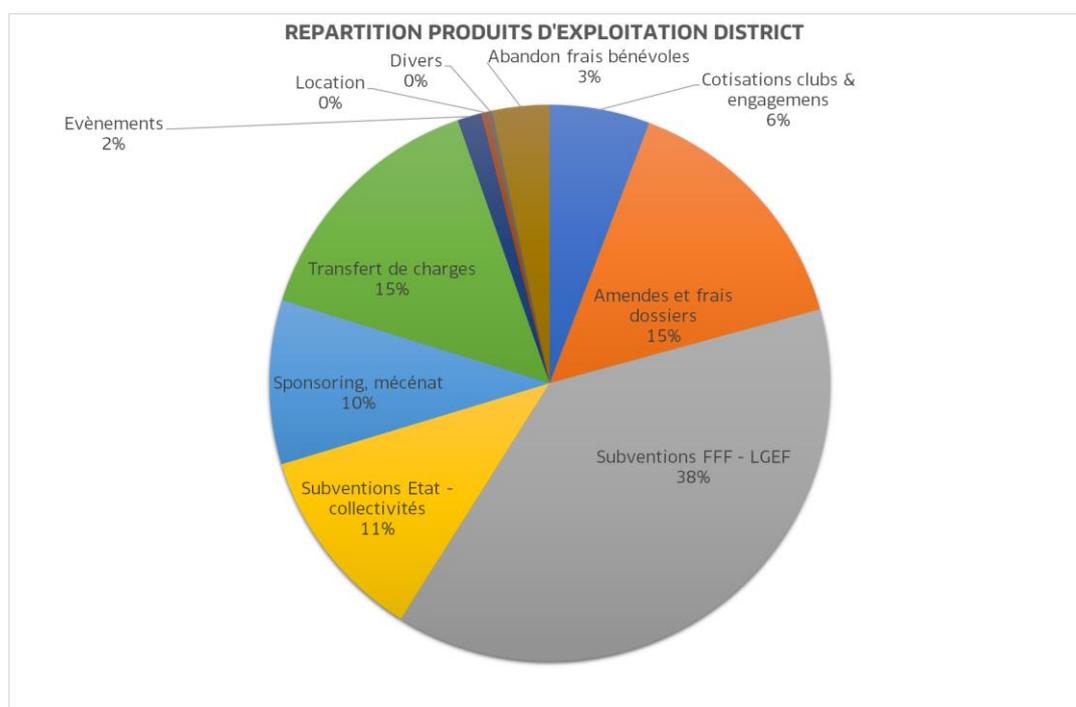
présente le bilan financier et le compte de résultat pour l'exercice 2023-2024 (annexe) puis Paul-Emile DENIS (trésorier adjoint) fait lecture du rapport du Commissaire aux comptes, M. Jean-Bernard PIERQUIN, qui confirme la sincérité des comptes de la saison 2023-2024.

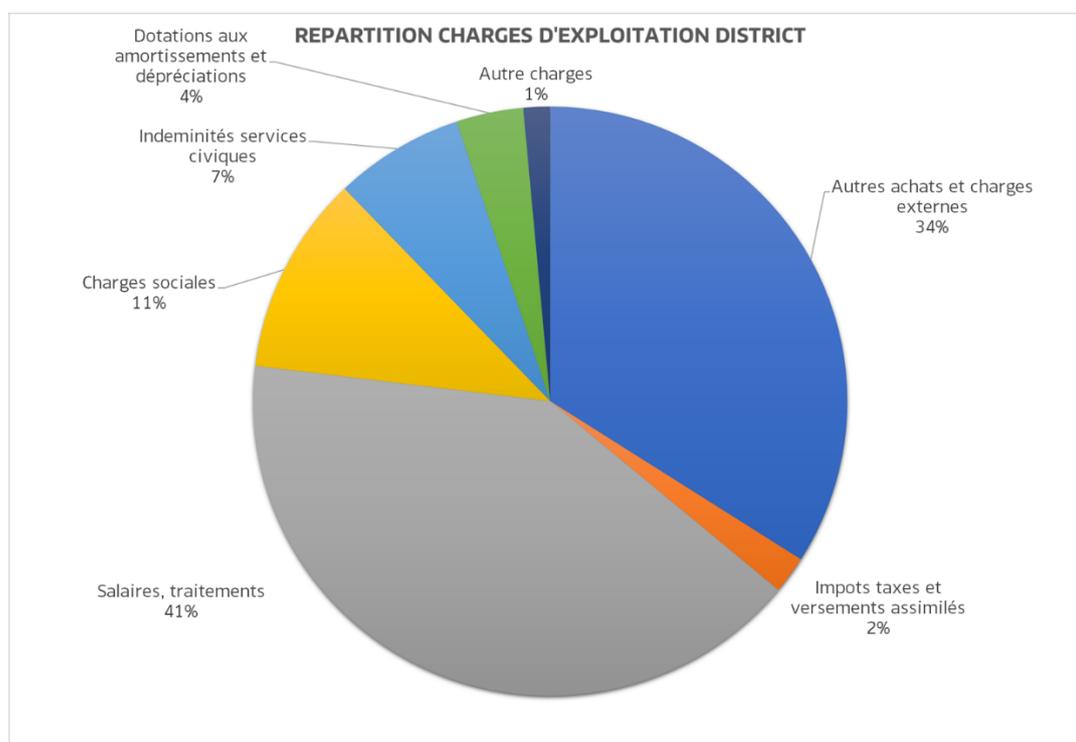
Le trésorier propose d'affecter le résultat de 15 254,77 € au compte « report à nouveau ».

VOTE ELECTRONIQUE		
Approbation des comptes 2023-2024		
OUI	NON	Abstention
84 %	1 %	15 %
Affectation du résultat (report à nouveau)		
OUI	NON	Abstention
91 %	0 %	9 %

Le rapport financier et l'affectation du résultat en report à nouveau sont adoptés par l'assemblée.

Explications de la répartition des ressources et charges :





5) Proposition de modification des règlements particuliers

Aucun vœu n'a été déposé par les clubs en amont de cette assemblée générale.

Par contre, le comité directeur avait conservé une demande de plusieurs clubs, datant de novembre 2023 relative au statut de l'arbitre joueur et de l'arbitre de club. Afin de préparer une réforme de ces statuts, un groupe de travail composé de clubs et arbitres a été constitué et mené par Yannick DANDRELLE.

Objectifs :

- Se mettre en conformité avec les règlements
- Être équitable envers tous les clubs
- Répartir la couverture des matchs par des arbitres officiels (de club) sur la saison, notamment pour répondre aux besoins de fin de saison
- Optimiser le travail des bénévoles en charge des désignations



REFORME ARBITRE JOUEUR :

	Saison 2024/2025	Saison 2025/2026
Arbitre joueur	<p>Demander la licence avant le 31 août</p> <p>Officier sur 10 rencontres</p>	<p>Demander la licence avant le 31 août (non soumis au vote)</p> <p>Demander le statut « arbitre/joueur » avant le 31 août (non soumis au vote)</p> <p>Officier sur 12 rencontres de championnat</p> <p>Répartir les rencontres sur l'ensemble du championnat</p> <p>Participer à 6 rencontres en tant que joueur</p> <p>Totaliser un nombre de 18 prestations (12 matchs arbitrés + 6 matchs joués = 18 prestations)</p> <p>Si l'arbitre officie sur plus de matchs, ceux-ci compensent les matchs en tant que joueur.</p> <p>Ne pas appliquer l'article 34.2*</p>

VOTE ELECTRONIQUE		
Approbation de la réforme « arbitre joueur »		
OUI	NON	Abstention
49 %	36 %	15 %

La réforme de l'arbitre joueur est adoptée (application dès la saison 2025-2026).

REFORME ARBITRE DE CLUB :

	Saison 2024/2025	Saison 2025/2026
Arbitre de club (Ex auxiliaire)	<p>Demander la licence de dirigeant avant le 31 août</p> <p>Apposition du tampon arbitre de club avant le 31 octobre</p> <p>Officier sur 5 rencontres</p> <p>Officier sur 4 rencontres pour un arbitre de club est reçu en cours de saison</p>	<p>Demander la licence de dirigeant avant le 31 août (non soumis au vote)</p> <p>Apposition du tampon arbitre de club avant le 30 septembre</p> <p>Officier sur 6 rencontres de championnat</p> <p>Officier sur 4 rencontres pour un arbitre de club reçu en cours de saison</p> <p>Répartir les rencontres sur l'ensemble du championnat</p> <p>Ne pas appliquer l'article 34.2*</p> <p>Ne pas prendre en compte un certificat médical</p>

VOTE ELECTRONIQUE		
Approbation de la réforme « arbitre de club »		
OUI	NON	Abstention
41 %	47 %	13 %

La réforme de l'arbitre de club n'est pas adoptée.



6) Election d'un délégué suppléant pour la représentation des clubs de District en AG de Ligue

Suite au changement de club de Mme Amandine MOREL, désormais dans un club de Ligue, celle-ci ne pouvant plus représenter les clubs de District en assemblée générale de Ligue, il est procédé à son remplacement.

M. Pascal CHARDET, président du club de l'AS LUZY VERBIESLES (D2) est candidat.

VOTE ELECTRONIQUE		
Election de M. Pascal CHARDET comme délégué suppléant		
OUI	NON	Abstention
87 %	6 %	8 %

M. CHARDET est élu en remplacement de Mme MOREL. Il devient le suppléant de Julien PINCHEDEZ, et représentera ainsi les clubs de District lors des assemblées générales de la Ligue du Grand-Est de football.

7) Information et promotion

Différentes informations sont communiquées aux clubs :

- Opération du district « Le tour des clubs », par Valentin LAURENT ;
- Formation des dirigeants « tout terrain », par Jean-Paul SANDALO et Jean VAUTRIN ;
- Programme Educatif Fédéral, par Kévin BERNARD ;
- Appel à projets « Toutes foot », par Laure PECHINE et Anae AUBERT ;
- Foot santé, loisir, fit foot, par Clémence MEURET ;
- Foot santé, loisir, foot en marchant, par Mathieu HUDELLOT ;
- Foot santé, foot golf Parc ;
- E-Coupe de France, par Mathieu HUDELLOT ;
- Nouveau protocole anti-racisme, par Aurélien NAPLOSZEK ;
- Parcours de détections PPF, par Emmanuel BEAUCHET ;
- Label et projet club, par Romain OFFROY ;
- Annonce innovation au service des clubs, par Jordan SIMON.

8) Intervention des personnalités

- M. Jean Marie THIRIET : nouveau trésorier de la Ligue Grand-Est de football.
- Mme Karine COLOMBO : Conseillère Départementale, représentante du Président Nicolas LACROIX.



- Mme Laurence ROBERT DEHAULT : députée de Haute-Marne.
- M. Thierry SEMELET, directeur d'Espace 3000 Chaumont – Langres, représentant le club des partenaires du District

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Patrick LEIRITZ

Le Secrétaire Général

Valentin LAURENT

BILAN AU 30 JUIN 2024



ACTIF	EXERCICE DU 01/07/2023 AU 30/06/2024			NET AU 30/06/2023
	BRUT	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	NET AU 30/06/2024	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	5 613,42	3 319,97	2 293,45	3 906,32
Concessions, brevets, licences, marques	5 613,42	3 319,97	2 293,45	3 906,32
Immobilisations corporelles	376 571,47	273 358,00	103 213,47	102 461,58
Terrains	3 400,00		3 400,00	3 400,00
Constructions	126 182,00	79 389,51	46 792,49	50 577,95
AAI des constructions	128 220,93	93 774,70	34 446,23	38 604,79
Matériel divers	11 470,99	4 621,32	6 849,67	5 133,14
Matériel de transport	19 990,00	19 990,00	-	-
Autres immobilisations	87 307,55	75 582,47	11 725,08	4 745,70
Immobilisations financières	15 283,50	-	15 283,50	150,00
Titres immobilisés	15 133,50		15 133,50	
Autres	150,00		150,00	150,00
TOTAL I	397 468,39	276 677,97	120 790,42	106 517,90
ACTIF CIRCULANT				
Créances	407 806,68	-	407 806,68	405 694,33
Créances clients usagés et comptes rattachés	21 461,48		21 461,48	8 319,73
Autres	96 254,65		96 254,65	63 744,12
Valeurs mobilières de placement	118 500,00		118 500,00	-
Disponibilités	170 770,55		170 770,55	325 462,48
Charges constatées d'avance	820,00		820,00	8 168,00
TOTAL II	407 806,68	-	407 806,68	405 694,33
TOTAL GENERAL	<u>805 275,07</u>	<u>276 677,97</u>	<u>528 597,10</u>	<u>512 212,23</u>

PASSIF	EXERCICE DU 01/07/2023 AU 30/06/2024			NET AU 30/06/2023
	BRUT	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	NET AU 30/06/2024	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droits de reprise	161 270,99	-	161 270,99	161 270,99
Fonds propres complémentaires	161 270,99		161 270,99	161 270,99
Report à nouveau	270 267,23		270 267,23	280 766,44
Excédent ou déficit de l'exercice	15 254,77		15 254,77	- 10 499,21
Situation nette (sous-total)	446 792,99		446 792,99	431 538,22
Subventions d'investissement	3 708,33		3 708,33	4 008,33
TOTAL I	450 501,32	-	450 501,32	435 546,55
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 946,25		11 946,25	20 005,46
Fournisseurs	6 865,25		6 865,25	11 865,46
Fournisseurs factures non parvenues	5 081,00		5 081,00	8 140,00
Dettes fiscales et sociales	42 791,09		42 791,09	38 674,95
Personnel charges à payer et produits à recevoir	25 831,50		25 831,50	21 093,00
Sécurité sociale et organismes sociaux	13 255,74		13 255,74	14 050,92
Impôts prélèvement à la source	369,85		369,85	291,03
Etat charges à payer	3 334,00		3 334,00	3 240,00
Autres dettes	14 108,44		14 108,44	15 485,27
Débiteurs divers et créditeurs divers	14 108,44		14 108,44	15 485,27
Produits constatés d'avance	9 250,00		9 250,00	2 500,00
TOTAL II	78 095,78	-	78 095,78	76 665,68
TOTAL GENERAL	<u>528 597,10</u>	<u>-</u>	<u>528 597,10</u>	<u>512 212,23</u>



COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2024

PERIODE DU 01/07/2023 AU 30/06/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION

	AU 30 JUIN 2024	AU 30 JUIN 2023
Ventes de biens et services	112 244,50	102 357,00
Ventes de prestations de services		
Cotisations diverses	13 580,00	13 860,00
Mutations arbitres	-	1 300,00
Sponsoring-Partenariat	35 200,00	34 250,00
Livres arbitres	1 007,50	360,00
Amendes et frais administratifs	22 277,00	19 172,50
Frais de dossiers commissions	40 180,00	33 414,50
Produits de tiers financeurs	206 126,13	194 705,72
Concours publics et subventions d'exploitation	206 126,13	194 705,72
Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges	61 953,99	48 348,51
Transferts de charges	61 953,99	48 348,51
Autres produits	36 216,48	30 605,23
Coupes de Haute-Marne	5 820,00	6 255,00
Engagements	10 464,00	9 788,00
Location salle	1 550,00	760,00
Abandon frais bénévoles	13 784,00	11 971,00
Mécénat	4 583,56	1 200,00
Autres produits	14,92	631,23
TOTAL I	416 541,10	376 016,46

CHARGES D'EXPLOITATION

	AU 30 JUIN 2024	AU 30 JUIN 2023
Autres achats et charges externes	138 098,57	137 003,88
Achats livres arbitres	1 154,22	480,76
Eau	127,69	126,94
Electricité	2 635,40	2 243,52
Gaz	3 105,76	3 340,75
Carburant	2 903,37	3 265,33
Fournitures matériel divers	893,42	3 191,05
Fournitures de bureau et informatiques	1 577,67	1 902,34
Fournitures d'entretien	962,95	886,84
Récompenses	6 852,42	7 027,73
Sous-traitance	400,00	320,00
Location photocopieur	2 484,36	2 819,02
Location véhicule	374,00	
Entretien immeuble	3 876,33	4 969,10
Entretien matériel roulant	360,65	840,66
Entretien matériel divers	1 222,61	446,52
Maintenance	1 453,22	2 126,53
Assurances	3 341,03	3 153,95
Documentation générale	30,00	40,00
Coupes haute-Marne	3 520,03	4 704,81
Foot en milieu scolaire	2 434,38	4 385,43
Actions évènementielles	18 006,94	11 859,89
Assemblées générales, réunions de secteur	4 695,43	3 076,83
Honoraires	3 920,00	3 950,00
Frais de publicité	898,00	
Déplacements	43 554,77	43 918,24
Frais postaux	164,41	445,34
Téléphone	9 495,22	9 559,67
Services bancaires et assimilés	481,23	391,67
Cotisations diverses	390,00	390,00
Valorisation bénévolat	4 685,90	3 197,27
Evènements arbitrage	2 668,12	1 255,20
Frais des formations	9 429,04	12 688,49
Impôts, taxes et versements assimilés	8 283,04	6 848,87
Variation charges fiscales sur congés payés	26,00	70,00
Variation charges fiscales sur primes	4,00	28,00
Formation professionnelle	2 868,04	1 452,87
Taxe foncière	5 385,00	5 494,00
Salaires et traitements	238 828,87	226 060,49
Salaires	161 197,49	151 920,01
Vacations section sportive scolaire	2 351,44	1 424,19
Variation congés payés	1 991,00	2 244,00
Variation primes 13ème mois	296,00	1 179,00
Primes diverses		5 636,00
Charges sociales	44 285,86	45 515,24
Indemnités stagiaires et services civiques	28 707,08	18 142,05
Dotations aux amortissements et dépréciations	14 851,16	16 353,19
Dotations amort. immobilisations incorporelles	1 612,87	932,28
Dotations amort. Immobilisations corporelles	13 238,29	15 420,91
Autres charges	5 948,25	1 976,57
Redevances	2 939,60	1 963,44
Soutien aux clubs	1 490,85	
Autres charges	1 517,80	13,13
TOTAL II	406 009,89	388 243,00

RESULTAT D'EXPLOITATION	10 531,21	-	12 226,54
Produits financiers	5 244,56		2 023,66
Autres produits et produits assimilés	5 244,56		2 023,66
TOTAL III	5 244,56		2 023,66
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	-		-
TOTAL IV	-		-
RESULTAT FINANCIER	5 244,56		2 023,66
RESULTAT COURANT	15 775,77	-	10 202,88
Produits exceptionnels	300,00		356,67
Sur opérations de gestion			56,67
Sur opérations en capital	300,00		300,00
TOTAL V	300,00		356,67
Charges exceptionnelles			
Sur opérations en capital			-
TOTAL VI			-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	300,00		356,67
Impôts sur les bénéfices	821,00		653,00
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>15 254,77</u>	-	<u>10 499,21</u>

Contribution volontaires en nature	53 843,00		46 400,00
Bénévolat	53 843,00		46 400,00
TOTAL	53 843,00		46 400,00
Charges des contributions volontaires en nature	53 843,00		53 843,00
Personnel bénévole	53 843,00		53 843,00
TOTAL	53 843,00		53 843,00